

Ecole La Cormegeaie
 3 impasse de la Cormegeaie
 41100 VENDOME
 ☎ 02.54.77.24.50
 e-mail : ec-la-cormegeaie-vendome@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil d'école du 6 novembre 2015

Président	BOUGUEREAU Benoît	
Secrétaire	LANDIER Jacques	
Enseignants	RENOU Sylvie	
	FIQUET Jacqueline	
	FROMNTEAUD Christine	
	BRAULT Mathilde	
	COUTREY Emmanuelle	
Parents d'élèves	REGNARD Muriel	absente excusée
	BARBIER Clotilde	
	COURSIMAUT Lorène	
	CLEMENT Edouard	
	HENNEQUIN Frédérique	
	BIDAUX Stéphanie	absente excusée
	SEGURA Céline	
	MACGILLIVRAY Agnès	absente excusée
	BERTHELOT-PORTAUD Hélène	
	Conseillère municipale : AFKIR Karima	
I. E. N.	ACQUAVIVA Françoise	absente excusée
D.D.E.N.	ZAKRGYNSKA Michel	

N° et nature des questions traitées	réservé à l'administration
<p><u>1) Règlement intérieur :</u></p> <p>Le Président rappelle que le premier conseil d'école doit compter à son ordre du jour la validation du règlement intérieur. Celui-ci n'a pas connu de véritable modification depuis l'an passé.</p> <p>Toutefois, 2 encadrés sont venus souligner l'importance de l'assiduité scolaire et les problèmes liés à la pédiculose.</p> <p>Dans son ensemble, l'accent reste mis sur la gratuité de l'école publique et le fait que le matériel de classe soit fourni intégralement aux enfants. Il l'est aussi sur le comportement à l'école, l'importance de la coopérative et de son esprit ainsi que le développement du site Internet comme outil de communication.</p> <p>Le règlement est ensuite adopté à l'unanimité.</p>	
<p><u>2) Effectifs et bilan de rentrée :</u></p> <p>a. Effectifs.</p> <p>Le Président donne la répartition des 130 élèves :</p>	

Classe de CP, M. Landier : 26 élèves
Classe de CE1, Mme Fiquet : 26 élèves
Classe de CE2, Mme Renou : 27 élèves
Classe de CE2/CM1, Mme Fromenteaud : 25 élèves (6 CE2 et 19 CM1)
Classe de CM1/CM2, M. Bouguereau : 26 élèves (6 CM1 et 20 CM2)
L'école reste dans l'attente de 2 nouvelles inscriptions en CE1 et CM2 et d'un départ en CE2.
Les effectifs sont en légère hausse puisqu'ils étaient de 128 l'an passé et restent élevés. Une projection des futurs CM donnent des classes à 29 pour 2015/2016.

b. Elections des représentants de parents.

Le taux de participation a connu cette année une hausse conséquente, passant de 38,97 % en octobre 2014 à 53,78 % cette année. Pourtant, il se pose le problème des nombreux bulletins nuls (31 sur les 121 votants). Deux explications à cela : la présence de 2 listes et des enveloppes de vote par correspondance mal remplies. Il est proposé à l'avenir de fournir l'enveloppe dite n°2 totalement imprimée pour que les parents n'aient plus qu'à compléter le verso.

3) Projet d'école :

Le projet 2011/2014 fait toujours référence. Il arrivait à échéance en juin et aurait dû être revu mais les programmes et l'organisation des cycles étant à l'ordre du jour, des avenants ont été proposés. Les grands axes restent les mêmes :

- la production d'écrits (multiplication des situations d'écriture),
- la citoyenneté (importance donnée à la coopérative scolaire, organisation d'élections de délégués et d'un bureau composé d'élèves, poursuite du partenariat avec l'unité Alzheimer du centre hospitalier, projet contre le gaspillage alimentaire).

4) Nouvelles activités périscolaires :

Le conseil d'école extraordinaire du mardi 21 avril 2015 a émis un avis favorable à l'organisation des NAP proposée par la ville de Vendôme. A l'unanimité, ce même conseil a manifesté son souhait d'une mise en place des activités sur son secteur.

Aujourd'hui, il est demandé de valider par le vote le changement de jour pour l'après-midi d'animation : préalablement fixé le lundi, le jeudi après-midi serait en fait retenu.

La proposition est mise aux voix et le conseil d'école se prononce pour à l'unanimité.

La parole est donnée à Mme Afkir pour informer de l'évolution. Les nouveaux horaires seront : 8h30 – 12h00 et 14h00 – 16h10. Elle fait part des ateliers qui devraient être proposés : bricolage, recyclage, yoga, boxe, jeux sportifs, danse d'expression, chorale, éveil artistique, expression théâtrale, anglais en musique, entretien et aménagement d'un rucher urbain, « t'es cap, le handicap ». Deux activités seront proposées par cycle. Le dojo et la maison de la petite enfance, la salle d'arts plastiques, la BCD et la salle informatique accueilleront les différents groupes. Les

activités seront gratuites pour cette année.

Face au problème des horaires de l'après-midi pour les parents qui travaillent, le conseil d'école fait la demande d'un accueil périscolaire de 13h30 à 13h50 pour les enfants externes.

Les parents déplorent le manque de communication au sujet des NAP de la part de la mairie et souhaitent être informés par e-mails. Ils voudraient aussi un courrier à diffuser dès maintenant aux familles car celles-ci sont demandeuses d'informations que les parents élus ne possèdent pas.

Mme Afkir en prend note et précise que chaque famille recevra début décembre l'organisation.

5) Accompagnement à la scolarité :

Deux propositions sont faites :

- les activités pédagogiques complémentaires : les enseignants doivent organiser 36 h sur l'année scolaire. Les textes prévoient une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou une aide au travail personnel ou bien encore la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Le temps de pause méridienne étant d'une durée de 2 h, les professeurs ont la possibilité d'organiser des séquences d'une demi-heure sur ce créneau. Chaque enseignant propose donc sa propre organisation.

A noter que les directeurs d'école à 5 classes et plus en sont totalement déchargés.

- un accompagnement à la scolarité organisé par la communauté du pays de Vendôme : il propose à un groupe d'une dizaine d'enfants repérés par les maîtres de CP et CE1 différentes activités. Il vise à élargir les centres d'intérêt par des jeux, des projets, des sorties... Ce n'est pas un dispositif d'aide aux devoirs même si du temps pourra y être consacré. L'action est gratuite et a lieu sur St Pierre Lamothe chaque lundi, de 16 h à 17 h 30.

A ce jour, seulement 2 familles ont répondu favorablement sur les 10 contactées. D'autres familles seront sollicitées.

6) Animation de la pause méridienne :

La parole est donnée à Mme Afkir qui explique aux membres les nouvelles dispositions prises par la municipalité :

- une malle de jeux offerte par le Club Kiwanis de Vendôme a été mise en place par le personnel de service. Les enfants profitent donc de nouveaux jeux dans la cour.

- à la rentrée de janvier, une personne supplémentaire diplômée d'un BAFA sera rattachée à l'école et des animations seront organisées autour de multiples thèmes (la citoyenneté, la diététique, la composition des menus ...).

7) Bilan de la coopérative :

Le bilan financier est distribué aux membres du Conseil. Il est commenté : le compte de la coopérative montrait au 1^{er} septembre un solde positif de 3241,59 €.

Sur l'exercice de l'année scolaire 2014/2015, on note un déficit de 451,34 € : la coopérative a engagé des dépenses pour la classe de découvertes en Allemagne avec un acompte auprès du transporteur de 769 €. Si on prend cette avance en considération, le bilan montre un excédent 317,66 €. Les entrées d'argent ne sont pas si nombreuses en dehors des adhésions et des aides (à ce propos, le Président remercie l'association La Ribambelle ainsi que la CPV).

8) Projets pour l'école :

Projets pour les classes.

Classes de CP et CE1 : projet contes en partenariat avec le Clio.

Classes de CE2 : projet culturel marionnettes avec le Minotaure.

Classe de CE2/CM1 : cycle voile au plan d'eau de Villiers.

Classe de CM1/CM2 : classe de découvertes en Allemagne fin mai-début juin (visite à des correspondants à Gevelsberg), poursuite des échanges intergénérationnels avec les unités Alzheimer du centre Gibotteau, participation à un projet d'arts plastiques avec le lycée professionnel et le collègue Robert Lasneau (fresque murale au stade Léo Lagrange).

Une demande avait été formulée auprès de M. le Maire à la fin de l'année scolaire précédente pour creuser une mare pédagogique. Lors de sa visite à la rentrée, il a autorisé ce projet. Nous profiterons des fouilles pour aménager le trou. Les « travaux » (terrassement et clôture) attendront le printemps.

Une animation pédagogique aura lieu sur ce thème

De plus, chaque classe est inscrite à des sorties au musée (arts plastiques ou découverte du patrimoine).

9) Questions diverses :

- communiqué de presse et financement de projets : à la fin des vacances, l'école a reçu un communiqué de presse de la ville de Vendôme développant les évolutions de la politique éducative de la collectivité. Il y est fait part de nouvelles modalités de soutien aux projets des écoles : une prise en charge intégrale du budget transport pour les activités éducatives proposées par la ville (ce qui existait déjà) et la création d'une dotation unifiée d'aide aux projets (250 € pour les initiatives éducatives et une aide au transport pour les sorties d'un montant de 35 € par classe et par trimestre).

Si l'usage de ces fonds est rendu plus souple (utilisation indifférente pour les projets de l'école ou les transports), on constate tout de même une baisse de 38 % de la dotation (l'école disposait auparavant de 500 € pour les projets culturels et de 50 € x 5 classes x 3 trimestres = 750 € pour les transports).

Questionnée au sujet de l'enveloppe liée à l'investissement, Mme Afkir a affirmé qu'elle serait reconduite.

- personnel supplémentaire sur l'école :

- Depuis la rentrée, une remplaçante brigade, Wafaa Lrhezzioui, est rattachée à l'école et est donc présente les jours où elle n'a pas de remplacement. Elle vient ainsi renforcer l'équipe pédagogique quand

elle est là.

- Depuis début-octobre, nous avons accueilli Aurélie Hameau comme EVS. Elle remplace Isabelle Rivière qui était arrivée au terme des 2 ans de contrat. Elle partage son temps avec St Pierre Lamothe à raison de 13 h à la Cormegeaie et 7 h à la maternelle et se consacre surtout à l'aide administrative.
- Suite à une information de l'IEN sur la possibilité de bénéficier de l'aide de 2 jeunes en service civique, une demande avait été formulée et une offre placée sur le site du gouvernement. Des recrutements ont été faits et à compter de lundi, l'école pourra profiter des services de 2 personnes supplémentaires (« partagées » avec St Pierre Lamothe). Le volume horaire est de 24 h hebdomadaires, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les compétences sont la gestion de la BCD, l'animation de la cour, le développement de la citoyenneté par le biais de la coopérative (elles pourront élaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation à des journées ou des semaines spécifiques – semaine de lutte contre le racisme, lutte contre le harcèlement... - comme prévu dans le plan de mobilisation de l'école pour les valeurs de la République), l'aide aux enseignants dans des activités sportives, culturelles ou scientifiques, l'encadrement de sorties...

L'équipe éducative se réjouit de ces recrutements qui seront de vrais plus pour le fonctionnement de l'école.

- chauffage dans la salle d'arts plastiques :

Comme cela avait été pressenti, il n'est pas possible de profiter de la salle d'arts plastiques en dehors des très beaux jours. Un courrier a été adressé à M. le Maire pour la remise en service de la chaudière. Les 2 pièces pourraient alors aussi servir aux NAP.

Mme Afkir précise que la demande a été transmise aux services techniques qui doivent vérifier l'état de la chaudière actuelle. La remise en fonction dépendra de cet état.

- signalisation aux abords de l'école :

L'école n'apparaissant pas dans la rue, un projet de marquage au sol ou sous forme de panneaux est envisagé. Mme Afkir indique que le projet est acté et que les élus des services concernés y travaillent.

- projet « Mais...où est donc Marianne ? » : la classe de CM1/CM2 participe à un projet citoyen sur le thème de Marianne, projet qui devrait déboucher sur une exposition photographique des bustes des mairies des communes de la circonscription dans la cour de la sous-préfecture.

- tarifs périscolaires :

Les parents d'élèves interrogent Mme Afkir sur les deux tranches horaires tarifaires concernant la garderie. La compétence étant communautaire, ils sont renvoyés vers cette instance. Le Président propose que pour les conseils à venir, un membre de la CPV soit invité, d'autant que la mise en place des NAP relève de la communauté.

- accès Internet dans les classes :

Toutes les classes des écoles de Vendôme seront équipées d'une prise Internet au printemps.

Madame Afkir nous informe qu'elle ne sera plus présente au prochain conseil d'école en raison de son départ. Elle est remerciée pour son investissement dans les projets de l'école.	
--	--